

Synthèse

L'année 2017 est globalement positive pour l'activité du tourisme en Corse. Le trafic de passagers poursuit son essor grâce au développement continu de l'aérien. La fréquentation touristique des hébergements marchands est en hausse, essentiellement soutenue par la croissance de la clientèle française. Cette progression profite à toutes les catégories d'hébergement. Au mois d'août, plus de la moitié de la capacité d'accueil marchande se concentre dans les campings. Les établissements les mieux classés tirent la fréquentation, en lien avec la transformation du parc.

Valérie Torre, Insee

En 2017, avec 8,17 millions de voyageurs accueillis, au départ et à l'arrivée, dans les ports et aéroports de Corse, les trafics aériens et maritimes (hors croisières) progressent de 5,7 % en un an. Cette évolution s'explique par une progression toujours importante des trafics aériens, tandis que les lignes régulières maritimes évoluent plus modérément.

Une fréquentation qui s'étale sur l'arrière-saison

Les trafics aériens enregistrent un nouveau record annuel avec 4,03 millions de voyageurs, soit une progression de 9,7 % par rapport à 2016. Ils demeurent soutenus par la montée en puissance des compagnies Low Cost. Parallèlement, les trafics maritimes retrouvent la croissance avec 4,14 millions de passagers, soit une hausse de 2,1 % sur un an. Ainsi, la convergence à l'œuvre depuis ces dernières années se confirme pour ces deux modes de transports.

Le trafic des bateaux de croisières est, quant-à-lui, en baisse de 19,6 % du fait du ralentissement de l'activité du port d'Ajaccio.

Le pic de la saison touristique se situe au mois d'août. En effet, le 9 août 2017, les trafics maritimes et aériens ont généré un supplément de population sur l'île de

400 900 personnes, soit un surcroît de population sensiblement inférieur à celui de 2012 à la même date. Signe d'un meilleur étalement de la fréquentation, cet écart est compensé par un apport de population plus important d'avril à juin et surtout durant les mois de septembre et d'octobre.

Une hausse de fréquentation dans tous les types d'hébergement...

En 2017, le nombre de nuitées passées dans les hébergements marchands de Corse (Hôtels, Campings et Autres hébergements collectifs de tourisme - AHCT) s'établit à 10,8 millions, soit une hausse de 4,8 % sur un an contre 5,5 % au niveau national. L'hôtellerie traditionnelle, l'hôtellerie de plein air ainsi que les autres hébergements collectifs de tourisme profitent de cette croissance. Celle-ci est portée par la clientèle française qui représente 70 % des nuitées passées dans les hébergements marchands. En un an, cette dernière progresse de 7,4 % tandis que les nuitées étrangères sont stables.

Au pic de la saison, en août 2017, l'offre marchande destinée à la location pour la clientèle touristique de passage représente 2 300 établissements. Bien que ne regroupant que 8 % des établissements, les campings constituent le premier hébergement touristique avec la moitié de la

capacité d'accueil. Ils sont suivis des autres hébergements collectifs de tourisme qui offrent 29 % des places-lits. Les hôtels et les gîtes de France arrivent en troisième et quatrième position avec respectivement 17 % et 4 % des places-lits.

... en particuliers au sein des établissements de catégorie supérieure

Sur les cinq dernières années, dans les campings, la capacité en emplacements est relativement stable : l'offre s'est accrue dans les équipés et les établissements les mieux classés et a compensé la forte baisse du nombre d'emplacements nus.

Ainsi, les nuitées passées dans les emplacements équipés représentent désormais 45 % de la fréquentation globale des campings contre 30 % cinq ans auparavant.

Dans l'hôtellerie traditionnelle, la montée en gamme du parc n'est également pas sans conséquence sur l'évolution des nuitées des différentes catégories d'établissements et en particulier des 4 étoiles et plus. La création de nouveaux établissements ainsi que la transformation du parc, avec l'entrée de nouveaux établissements anciennement de catégorie inférieure, ont contribué à générer des nuitées supplémentaires. ■